5^e réunion publique du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est LE MARDI 22 JANVIER 2013 – 19 h École La Relève (Saint-Isidore)

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance et appel nominal

2. Vérification du quorum et des absences

PRÉSENCES :

Conseillères et conseillers : Jean-Guy Rioux, Gérard Robichaud, Roger Boudreau,

Marc-Alphonse Leclair, Richard Gallant, Marie-France Maltais,

Mario Pelletier, Jennifer Knowles, Anne-Marie Gammon,

Marcel Basque

Directeur général : Jean-Guy Levesque

ABSENCES: Jennifer Knowles, Annie LeBlanc-Levesque

Le président demande quelques minutes de recueillement en mémoire des quatre jeunes de la Péninsule Acadienne qui sont décédés dans un accident tragique de la route durant la période des Fêtes. Trois de ces jeunes fréquentaient les polyvalentes W.-A.-Losier de Tracadie-Sheila et Marie-Esther de Shippagan. Ces minutes de silence sont également dédiées à la mémoire de la directrice de l'école Terre des Jeunes de Paquetville, Madame Nancy Lainey, décédée subitement le 18 décembre dernier.

Le président souhaite également la bienvenue à tous les gens dans l'assistance présents à cette réunion.

3. Adoption de l'ordre du jour

3.1 Approbation de l'ordre du jour de la réunion publique du 22 janvier 2013

MOTION 42, RÉSOLUTION 05-3.1

Le conseiller Robichaud propose

appuyé de la conseillère Gammon

QUE soit approuvé, tel qu'il a été présenté, l'ordre du jour de la réunion publique du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est du 22 janvier 2013.

Adoptée

Présentation au Conseil Comité CPAÉ de l'école La Relève

Madame Johanne Jean membre du CPAÉ, en remplacement de la présidente, madame Janelle St-Cœur, rapporte aux membres du Conseil d'éducation les projets de l'école La Relève. Un calendrier aux couleurs de l'école est remis à chacun des membres du Conseil. Madame Jean présente la nouvelle mission et la vision de l'école. Elle relate également des détails du nouveau logo apposé sur ce calendrier et la signification de chacun des symboles qui s'y retrouvent. Pour clore cette présentation, madame Jean nous invite à écouter la chanson thème de l'école composée par la classe de français et de musique de la 7^e année.

Les membres du Conseil d'éducation félicitent chaleureusement le CPAÉ pour cette belle présentation et le remercie pour sa grande implication auprès des jeunes de leur école.

5. Adoption du procès-verbal

5.1 Approbation du procès-verbal de la réunion du 11 décembre 2012

MOTION 43, RÉSOLUTION 05-5.1

Le conseiller Boudreau propose appuyé de la conseillère Maltais

QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 11 décembre 2012.

Adoptée

6. Suivi découlant du procès-verbal de la réunion du 11 décembre 2012 Sans objet

7. Correspondance

7.1 Correspondance adressée au Conseil d'éducation

Une lettre reçue de l'école L'Envolée est reportée à la réunion publique du 19 février 2013.

7.2 Correspondance envoyée en copie conforme à titre informatif au Conseil d'éducation Sans objet

8. Politiques du CÉD

Retour et suivi de la rencontre du 8 janvier 2013

Pour faire suite aux discussions entamées sur l'arrimage des politiques du Conseil d'éducation, il est décidé que le Comité de fonctionnement se penche sur l'ébauche déjà présentée de ces politiques et apporte ses recommandations au Conseil afin qu'une partie d'entre elles soient entérinées lors de la prochaine réunion publique du 19 février prochain.

9. Rapports

9.1 Rapports des comités

9.1.1 Comité de fonctionnement – rencontre du 18 décembre 2012 Plan annuel – Priorités de travail de janvier à juin 2013

Le conseiller Basque présente au Conseil le plan annuel des priorités de travail proposé pour l'année en cours, de janvier à juin 2013. Ce plan identifie 7 domaines différents qui relate des actions à prendre par les divers comités responsables avec des échéanciers proposés.

MOTION 44, RÉSOLUTION 05-9.1.1

Le conseiller Basque propose appuyé du conseiller Robichaud

QUE le plan annuel des priorités de travail du Conseil d'éducation du district pour la période de janvier à juin 2013, soit accepté tel que présenté.

Adoptée

9.2 Rapport du président

Le président informe les membres du Conseil d'éducation sur les activités auxquelles il a participé durant la période de mi-décembre à ce jour.

MOTION 45, RÉSOLUTION 05-9.2

La conseillère Gammon propose appuyée du conseiller Robichaud

QUE le Conseil d'éducation du DSFNE fasse une brève présentation lors de la tournée des consultations prébudgétaires tenues par le ministre des Finances dans nos régions .

Adoptée

9.3 Rapport de la direction générale

Le directeur général informe le Conseil d'éducation sur les détails entourant le retour en classe en début janvier, suite aux décès des 3 élèves des polyvalentes W.-A.-Losier et Marie-Esther survenus durant la période des Fêtes. Des équipes d'intervenants étaient sur place pour les élèves qui en ressentaient le besoin.

Il rapporte également où en est rendu le dossier sur l'arrivée des nouveaux employés des services de la petite enfance et le nom de la nouvelle directrice, madame Josée Castonguay.

9.4 Rapport du représentant de la FCÉNB (Fédération des conseils d'éducation du N.-B.)

La conseillère Gammon précise qu'il n'y a pas eu de nouveau développement. Toutefois, la prochaine rencontre du CA est prévue les 15 et 16 février 2013 à Moncton.

9.5 Rapport financier

9.5.1 Comité des finances

Le directeur des Services administratifs et financiers présente au Conseil le rapport financier en date du 30 novembre 2012. Ce rapport démontre un léger déficit prévu de (65 491 \$).

MOTION 46, RÉSOLUTION 05-9.5.1

Le conseiller Robichaud propose appuyé de la conseillère Maltais

QUE soit accepté, tel que présenté par le directeur des Services administratifs et financiers, le rapport financier en date du 30 novembre 2012.

Adoptée

Pour faire suite à la présentation du rapport financier, des discussions s'ensuivent sur la situation financière du District scolaire . Le conseiller Robichaud rapporte au Conseil des propositions discutées lors de leur rencontre du Comité des finances dont, entres autres : que le président et le directeur général rencontrent le ministre Jody Carr pour discuter de la situation financière.

MOTION 47, RÉSOLUTION 05-9.5.1

Le conseiller Robichaud propose appuyé du conseiller Boudreau

QU'UNE invitation au ministre Jody Carr de rencontrer le président et le directeur général, d'ici la fin mars 2013, lui soit envoyée afin de discuter de la situation financière précaire du District scolaire francophone Nord-Est.

Adoptée

Le conseiller Robichaud propose également qu'il serait de mise d'informer les CPAÉ du budget de fonctionnement de 200 \$ qui leur est alloué pour chacune de leur école respective, tout en leur fournissant des balises sur les dépenses admissibles.

MOTION 48, RÉSOLUTION 05-9.5.1

Le conseiller Robichaud propose appuyé du conseiller Leclair

QU'UN mémo soit envoyé de la part du président à tous les présidentes et présidents des CPAÉ les informant du budget de fonctionnement de 200 \$ alloué à chacune de leur école, les encourageant à utiliser ces fonds à bon escient, dans la mesure que les balises fournies sur les dépenses admissibles soient respectées.

Adoptée

9.6 Comités ministériels - participation des membres du CED

Après un tour de table et discussion sur la participation des membres du CED à siéger sur les comités ministériels, il fut décidé, qu'étant donné le manque d'éclaircissement ou de précisions sur le mandat de ces comités, que l'avis de motion soit retiré.

Toutefois, le président soumettra au ministre la liste des noms retenus pour siéger sur cesdits comités sans avis de motion du Conseil d'éducation. Une rencontre avec les présidents des CED ainsi que la FCENB s'avère nécessaire avant le 15 février prochain.

9.7 Fondation Éduquer en français

Le conseiller Pelletier passe en revue l'information concernant l'organisme La Fondation Éduquer en français. La Fondation Éduquer en français est un organisme de bienfaisance en étroite collaboration entre la Commission nationale des parents francophones (CNPF) et la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF).

La Fondation a créé un Club des fondateurs comme première activité de financement et l'objectif de cette campagne est de 50 000 \$. Chaque donateur doit offrir un don minimal de 500 \$ et les fonds recueillis serviront à offrir des bourses Paul-Charbonneau, et également à différentes causes. Le nom des donateurs sera affiché sur une liste en tant que Fondateur, ce qui, selon le conseiller Pelletier, pourrait donner une belle visibilité au Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est.

MOTION 49, RÉSOLUTION 05-9.7

La conseillère Maltais propose appuyée du conseiller Robichaud

QUE le CED participe au Club des fondateurs pour appuyer la Fondation Éduquer en français en émettant un don de 500 \$ à partir du budget de fonctionnement du CED.

Adoptée

10. Vérification des politiques du Conseil

Sans objet

11. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

Quelques personnes de l'assistance font part de leurs commentaires et/ou questions sur certains points soulevés lors de la réunion.

12. Levée de la séance

Le conseiller Robichaud propose la levée de la séance à 20 h 40.

Président

Jean-Guy Levesque

Directeur général et secrétaire du Conseil